

# Requalification de la RD 1015

Réaménagement de la voie principale en Secteur Sauvegardé et aménagements des espaces connexes.

Le programme consiste à aménager et à requalifier la route départementale 1015 qui traverse la cité balnéaire. Sur près de 2,5km, cette voie distribue toute la ville.

Concilier résidents et touristes. Le projet vise fondamentalement à réunir résidents et touristes, deux usages, deux modes d'occupations de l'espace. Dans ces conditions, l'accessibilité facile à tous et à toutes heures est le principal vecteur d'unification de l'image et des pratiques.

Le projet propose une chaussée confortable de 6m de large et une augmentation du nombre de stationnements. A l'instar des cités balnéaires "nouvelle génération", l'offre de déplacement alternative à la voiture avec la possibilité de stationner facilement permet de développer à la fois des paysages agréables et des circulations douces confortables.

Redimensionner la voirie au profit des modes doux. Dans toute l'entrée de ville le confortable trottoir nord est conservé, la chaussée est réduite à 6m et une large noue arborée est créée au sud, abritant une promenade sous réglementation "voie verte". Celle-ci est prolongée jusqu'au centre ancien

et forme ainsi une vraie promenade piétons-cycles reliant le centre de Mers à la ZA des Grands Marais. La noue collecte les ruissellements du secteur et guide les eaux jusqu'à la rivière, la Bresle oubliée et revalorisée.

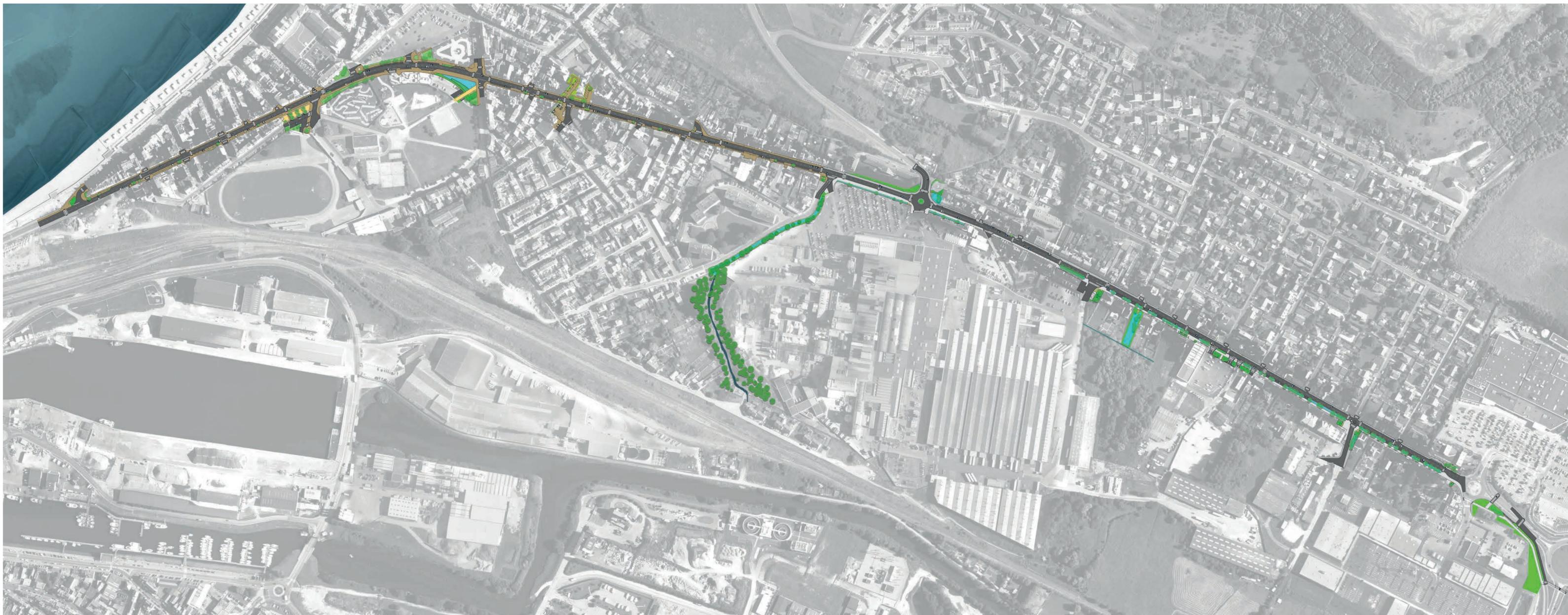
Valoriser le patrimoine remarquable de Mers. Dans la partie ouest, l'aménagement se transforme. Le long des belles façades de briques, le projet devient plus urbain avec davantage de stationnements, quelques plantations de bouquets arborés, des matériaux plus nobles sur les trottoirs, et des ourlets fleuris en pied de façade. Les matériaux deviennent plus qualitatifs, l'enrobé fin des trottoirs de la section précédente devient un pavage de briques sombres, longé de stationnements sur banquette. Dans le secteur sauvegardé, au delà de ces aménagements qualitatifs, une dimension fondamentale à la traversée mersoise vise à valoriser la remarquable façade maritime et la plage.

Le projet, par l'ensemble des aménagements et des dispositifs, est à la fois structurant et souple. Les façades remarquables, les horizons lointains, les douces collines et les puissantes falaises sont mis en valeur.

- LIEU  
Mers-les-Bains (80)
- MAÎTRISE D'OUVRAGE  
Commune de Mers-les-Bains
- EQUIPE  
L'Anton et Associés,  
Paysagiste-Urbaniste (mandataire),  
AREP VILLES, Franck FRANJOU,  
ZOOM, ODOS
- MISSION  
Concours Lauréat, mission de Maîtrise  
d'œuvre (AVP à AOR) avec ACI et OPC
- COÛT DES TRAVAUX  
7 M d'€ HT
- SUPERFICIE  
3 ha
- DATES  
Tranche 1 2017-2018  
Tranche 2 2023  
Tranche 3 2025



→ Concilier résidents et touristes. Le projet vise fondamentalement à réunir résidents et touristes, deux usages, deux modes d'occupations de l'espace. Dans ces conditions, l'accessibilité facile à tous et à toutes heures est le principal vecteur d'unification de l'image et des pratiques.



0m 100m 300m



1

1  
Vue sur la RD 1015



2

2  
Plantation basse pour éviter le stationnement sauvage sur trottoir



3

3  
Talus planté et soutènement en gabion au pied du trottoir en briques



4

4  
Mise en valeur de la façade principale de la mairie de Mers-les-Bains



5

5  
Détails de calepinage des briques devant l'entrée de la mairie



6

6  
Photo de synthèse de la vue sur la RD 1015 depuis le trottoir nord



7

7  
Détails sur un revêtement drainant en briques couleur safrané



→ Le projet propose une chaussée confortable de 6m de large et une augmentation du nombre de stationnements. A l'instar des cités balnéaires « nouvelle génération », l'offre de déplacement alternative à la voiture avec la possibilité de stationner facilement permet de développer à la fois des paysages agréables et des circulations douces confortables.